



L'IMPOSTURE SOCIALE DU RASSEMBLEMENT NATIONAL

L'extrême droite est contre la justice, la solidarité ou la démocratie. L'extrême droite est l'amie des patrons, petits ou grands. L'extrême droite est l'ennemie de celles et ceux qui travaillent.

9 exemples de votes parmi tant d'autres qui montrent l'imposture sociale du rassemblement national

1. MISE EN PLACE DE SALAIRES MINIMUMS EN EUROPE : **LE RN VOTE CONTRE**

Cette mesure devrait permettre de **relever de 20% en moyenne les salaires de 25 millions d'europeens**, essentiellement dans les pays de l'Est- et réduire ainsi le dumping social entre les travailleurs·ses au sein de l'Union. Mais **le RN a voté contre argumentant notamment que cette mesure doit être compensée par des exonérations de cotisations sociales pour l'employeur...** soit un nouveau cadeau aux entreprises et des recettes en moins pour les caisses de la sécurité sociale pour financer les pensions de retraite, l'assurance maladie, les accidents du travail, les politiques familiales...



2. ENCADREMENT DE LA RÉMUNÉRATION DES STAGIAIRES : **LE RN VOTE CONTRE**

Pour lutter **contre l'exploitation des stagiaires** partout en Europe, le parlement européen a voté une directive fixant des normes de qualité minimales avec des règles sur la durée des stages, la rémunération, l'accès à la protection sociale. Le RN a voté contre, **prétextant que c'est seulement aux employeurs « de cerner les besoins »**.

3. LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS SALARIALES ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES : **LE RN VOTE CONTRE OU S'ABSTIENT !**

Les eurodéputés RN ont voté **contre les mesures visant à faire reculer les inégalités femmes-hommes** considérant qu'il n'est pas souhaitable de « conditionner la quasi-totalité des aides à l'UE à des actions favorisant l'égalité hommes-femmes ».



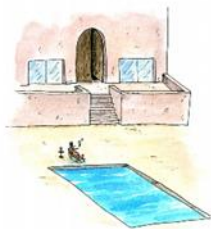
4. REVALORISATION DES PERSONNELS SOIGNANTS : **LE RN VOTE CONTRE**

Pour **améliorer les conditions de travail** et favoriser le recrutement dans le secteur des soins, le parlement a voté une recommandation visant l'ouverture de négociations pour améliorer les salaires et les conditions de travail. **Le RN a voté contre ! Une opposition qui en dit long sur les motivations du RN face à la détérioration des services de santé.**



5. RENFORCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL DANS LES COMITÉS D'ENTREPRISE EUROPÉENS : **LE RN VOTE CONTRE**

Face à la concentration croissante des entreprises à l'échelle européenne, les syndicats ont poussé à la révision de la directive sur les CE européens pour favoriser la démocratie au travail. Malgré **l'opposition féroce du patronat**, le parlement a donné son feu vert. Les eurodéputés du RN s'y sont opposés, comme pour la résolution sur le renforcement du dialogue social en juin 2023.

GENTIL ACTIONNAIRE
QUI PREND DES RISQUESPEIGNANT DE SALARIÉ
PRIVILÉGIÉ

Bésot

6. LUTTE CONTRE LES ABUS DES MULTINATIONALES :

LE RN VOTE CONTRE

Pour mettre fin à l'impunité des multinationales, en 2021, le Parlement vote le devoir de vigilance. Ce texte vise à tenir responsables les multinationales en cas de violations des droits humains – **Seuls les eurodéputés d'extrême droite s'y sont opposés**. Une position confirmée lors du vote d'une résolution visant à renforcer la directive sur la responsabilité environnementale des entreprises. **Pour le RN,**

l'Europe n'a pas à « enfreindre » la souveraineté des États en leur fixant des objectifs contraignants.

7. SOUTIEN AUX MÉNAGES DANS LE CADRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE :

LE RN VOTE CONTRE

Face à la pression des **mobilisations citoyennes pour le climat**, l'Europe a mis en place un grand programme de réforme en faveur de la transition écologique : le Pacte Vert. **Enfermé dans son opposition à toute mesure contraignante face au changement climatique, le RN s'est opposé aux mesures du Pacte vert** même celles qui visaient à soutenir les classes moyennes et populaires. **Les eurodéputés RN ont ainsi voté contre le fonds social pour le climat qui soutient les ménages souhaitant rénover leur logement, accéder à un véhicule électrique ou installer une pompe à chaleur par exemple.** De même, les élus RN ont **refusé de taxer les superprofits** des géants du pétrole, gaz et charbon.

8. CONSTRUCTION DE L'EUROPE SOCIALE : **LE RN VOTE CONTRE**

Si l'ambition sociale de l'Europe est affirmée dès le traité de 1958, il a fallu attendre la crise Covid pour que les 27 impulsent le projet véritablement. En 2021, ils se sont engagés sur des **objectifs pour 2030 en matière d'emploi, de formation ou de pauvreté**. La feuille de route, réitérée en 2023, souligne l'importance de la protection des droits sociaux qui doivent être placés au centre des politiques de l'UE et traités avec la même urgence que les aspects économiques et environnementaux. **Grand défenseur, dans ses discours au moins, des salariés, le RN vote contre ces objectifs sociaux.**

POUR CONSTRUIRE UNE
VÉRITABLE EUROPE SOCIALE

9. PROTECTION DES TRAVAILLEURS PRÉCAIRES : **LE RN VOTE CONTRE**

L'union européenne a adopté une **directive visant à réguler pour la première fois l'économie des plateformes et imposant** la présomption de salariat permettant ainsi aux travailleur·ses de bénéficier des mêmes protections sociales que n'importe quel salarié, et ce, dès son embauche. **Comme sur de nombreux sujets pourtant consensuels portant sur les conditions de travail, le RN a voté contre.** Même consigne de vote pour le rapport sur la santé mentale au travail et dans les lieux de travail. De même, les eurodéputés se sont abstenus sur le droit à la déconnexion ou pour protéger les travailleur·ses sur les risques d'exposition au plomb et ses composés.

Il faut l'affirmer haut et fort : l'extrême droite n'est absolument pas un parti pour faire valoir les revendications des travailleur·euses, des retraité·es, des privé·es d'emploi et elle est en totale opposition avec tout ce que défend la CGT.

L'extrême droite est un danger mortel pour les travailleuses et les travailleurs